

**Zeitschrift:** Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

**Herausgeber:** Société fribourgeoise d'éducation

**Band:** 39 (1910)

**Heft:** 20

  

**Artikel:** Une œuvre complémentaire de l'école populaire

**Autor:** Brasey, H.-A.

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1041252>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 16.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Une œuvre complémentaire de l'école populaire.

---

A l'heure actuelle, plus encore qu'autrefois, on se préoccupe vivement de l'école populaire dans notre pays et généralement partout elle est l'objet d'une sollicitude toute spéciale de la part des autorités, car c'est d'elle que sortiront nos hommes de demain.

Tout homme dont la mission est d'instruire les enfants et qui est réellement convaincu de ses devoirs d'éducateur, comprend que son rôle ne se borne pas seulement à communiquer l'instruction et une certaine dose de convenances aux enfants qui lui sont confiés pendant les quelques années de leur scolarité, mais que son influence heureuse doit continuer à s'exercer sur la génération des jeunes gens qui viennent de quitter les bancs de l'école. Cette influence est d'autant plus précieuse qu'à cet âge le jeune homme se trouve exposé à bien des dangers, qu'il ne sait éviter, s'il n'a à ses côtés un guide confiant et sûr. Ce moment dans la vie est décisif, à tel point qu'on peut affirmer à de rares exceptions près que l'individu est et sera toute son existence ce qu'il a été à l'école. Cela est tellement vrai qu'un grand personnage anglais, à la fois pédagogue et philosophe, disait ceci à la fin de sa carrière : « Si j'ai obtenu quelque succès et quelque satisfaction de mes labeurs c'est que j'ai appris à vouloir le bien dès ma première enfance ; de nos jours tant de gens ne savent pas vouloir avec persévérance. » Au premier âge de la vie, l'enfant doit d'une manière toute particulière attirer l'attention de ceux qui dès les premières années de l'école ont présidé à l'éclosion de ses jeunes facultés ; disons plus, l'éducateur doit vouer toute sa sollicitude à guider les pas de ses anciens élèves dans le chemin si difficile de la vie.

Et cependant, est-il un âge où l'enfant soit le plus livré à sa propre initiative que les premières années qui suivent sa libération définitive de l'école ? On comprend pourquoi des jeunes gens sur lesquels on fondait de belles espérances ont fait fausse route, dès qu'ils furent livrés à eux-mêmes !

C'est dans le but de prémunir la jeunesse contre ces défaillances déplorables et de la mettre en état de répondre victorieusement aux détracteurs de notre religion par une instruction plus complète que dans divers pays voisins du nôtre on a

établi des associations de jeunes gens plus communément désignées sous le nom de « patronages ». Chez nous, ces institutions s'établissent petit à petit, grâce au dévouement du clergé et des autres personnes amies de notre jeunesse. Dans les paroisses mixtes spécialement, les patronages sont appelés à rendre d'éminents services.

\* \* \*

Dans une société démocratique comme la nôtre, il est indispensable de donner aux citoyens une formation vraiment forte et virile. Or, jusqu'à présent, souvent on a plutôt fait des œuvres de préservation que des œuvres de vraie formation. Négligeant peut-être trop l'éducation de la liberté juvénile, on s'est ingénié à enlever à l'enfant toute occasion de s'exercer d'une façon malheureuse... et l'on s'est étonné ensuite que beaucoup de ces braves garçons, arrivés à l'âge d'homme et livrés à eux-mêmes, n'aient pas toujours fait un meilleur usage de leur liberté ; on a « voulu » pour eux, on a « pensé » pour eux et, majeurs par l'âge, ceux-ci sont quelquefois restés mineurs pour la volonté et l'intelligence. Le contraire eût été surprenant. Ce système est particulièrement néfaste dans une société comme la nôtre, où tout homme a une part de souveraineté.

Au patronage, les jeunes gens recevront donc un substantiel enseignement religieux, qui les mettra à même d'apprécier sainement les théories, dont ils entendront forcément l'exposé dans les ateliers ou les bureaux. Il faudra de plus développer l'esprit d'initiative qui manque généralement chez nos jeunes gens fribourgeois. Il faut, en un mot, donner à ces futurs ouvriers, à ces futurs citoyens, le sentiment de leur dignité d'homme et de leur responsabilité de chrétien ; il faut en faire autre chose que des « Oui monsieur », instruments dociles entre toutes les mains un peu vigoureuses, trop souvent agents irréfléchis et inconscients.

Je sais bien qu'il est parfois plus facile de briser une volonté de jeune homme que de la discipliner avec une persévérante attention ; mais qu'on le veuille ou non, c'est avec de solides gaillards, résolus et « ayant leur tête » et non pas de « bons jeunes gens » obéissants, assouplis et veules que l'on fera la rude besogne que l'Eglise attend de nous. Et ces « solides gaillards » au cœur robuste, à l'esprit droit, mais énergique, c'est au patronage, nous le répétons, qu'il appartient de les former.

Mais là ne se borne pas le rôle nécessaire de ces institutions. Elles doivent encore faire œuvre de formation sociale et même

de formation civique. Dans le catholique, il ne faut pas l'oublier, il y a le citoyen. Et puis, il faudrait, en outre, donner aux jeunes gens catholiques des patronages, avec l'esprit d'initiative, le fécond esprit d'association ; si, au sortir des œuvres de jeunesse, tous les patronnés sérieusement formés entraient dans des associations ouvrières ou syndicats et s'ils y entraient avec la volonté de faire le bien, il ne leur faudrait, certes, pas grand temps pour retourner bon nombre de ces groupements aujourd'hui réputés mauvais, parce qu'ils ont pour principes élémentaires la révolte contre Dieu et l'autorité établie.

Dans un « Congrès de jeunes gens » tenu à Paris, Mgr d'Hulst, l'éminent recteur de l'Institut catholique, disait ceci : « Il faut « des jeunes ; il faut des jeunes non seulement pour empêcher « le monde de finir, mais pour l'empêcher aussi de dormir ! « Le monde s'endormirait dans la routine. Il faut que les « jeunes aient de l'audace, de la confiance en eux-mêmes. « Je ne leur refuse même pas le droit de regarder le passé « avec un peu de compassion. Sans cela, on n'aurait pas le « courage d'essayer de faire mieux. Agissez donc, remuez, « innovez, critiquez hardiment. Je ne vous demande que deux « choses : respectez les personnes et les intentions. Surtout ne « démolissez pas l'œuvre des autres pour bâtir à la place. « Bâissez à côté. On verra bien si votre œuvre est meilleure. « Et moi, je crois qu'elle sera meilleure <sup>1</sup> ».

\* \* \*

Pour faire mieux comprendre ce que nous venons de dire des patronages en général, nous dirons deux mots de celui des jeunes gens de notre ville d'Estavayer, connu sous le nom d' « Essor ».

C'était au mois de décembre 1908. Deux jeunes hommes rentraient de Lausanne, où ils avaient eu l'occasion de faire partie de l'Association des jeunes gens catholiques « La Concordia » de cette ville. Résolument décidés de fonder dans leur ville natale une association similaire, leurs intentions heureuses furent comprises et grâce à l'utile collaboration de M. le vicaire Maudonnet ainsi qu'à l'habile direction de M. le rév. doyen Dévaud, le patronage fut fondé. Au début, neuf jeunes gens seulement, l'élite de notre jeunesse, se rangèrent sous les plis de notre drapeau qui a pour devise : « Foi, Science, Persévérance ». Depuis, notre patronage a vu s'augmenter le nombre

<sup>1</sup> Max TURMANN, *Au sortir de l'école*.

de ses membres d'une manière réjouissante, si bien qu'aujourd'hui le nombre des patronnés dépasse la trentaine.

Le but de notre association est tout d'abord le développement de chaque membre en particulier, c'est-à-dire, la continuation de l'œuvre de l'école, du perfectionnement du patronné par divers moyens d'actions que nous citerons plus loin, puis le développement économique et moral de notre ville par la lutte contre la mauvaise presse sous toutes ses formes.

Comme moyens d'action, nous avons les représentations théâtrales, les conférences avec projections, les dissertations sur quelque point dogmatique, moral, littéraire, scientifique, économique, etc., les lectures, les déclamations, les productions de chant ou de musique, etc., etc.

Un Comité choisi dans le patronage et sous la direction de M. le Curé de la paroisse gère les biens de l'association, étudie les modifications rendues nécessaires, présente à l'assemblée les jeunes gens qui manifestent le désir d'entrer au patronage, fait les rappels à l'ordre s'il y a lieu, propose le renvoi de tel ou tel membre, etc.

Pour compléter ce court aperçu sur l'organisation du patronage de notre ville voici quelques titres de conférences ou études présentées à l'assemblée pendant l'hiver 1909-1910 : L'Inquisition. — Galilée. — Réflexions à propos de Noël. — L'alcoolisme (2 conférences avec projections, par M. D. Ducotterd et M. le chanoine Gross). — L'auberge ou la plaie de la société. — Le travail. — Le salaire ouvrier. — Les comètes. — Le pôle Nord fantôme. — Le magnétisme. — L'hypnotisme. L'Australie. — Le Japon. — La Chine. — La Suisse industrielle et commerciale. — Lectures à faire et lectures à proscrire, etc. — La séance d'étude obligatoire a lieu une fois par semaine. Les jeunes gens ont, en outre, la faculté de se réunir chaque soir dans la salle de paroisse où ils trouvent pour se divertir de la lecture, des jeux et même les productions d'un phonographe.

Telles sont en peu de mots quelques considérations générales sur cette association de jeunesse qui par l'heureux but qu'elle poursuit est appelée à rendre dans l'avenir de réels services à la société en préparant nos jeunes gens catholiques à entrer plus résolument dans la lutte pour l'existence.

H.-A. BRASEY.

